



CMPN du 26 octobre 2017

34^{ème} réunion

Paris, le 26 octobre 2017

Délégation UNSA-Ferroviaire :

- Roger DILLESEGER
- Nathalie WETZEL
- Florent MONTEILHET
- Stéphane CRESPIIN

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Les mois de septembre et d'octobre ont fait l'objet de plusieurs manifestations sous plusieurs formes révélant une contestation face à la validation unilatérale du gouvernement des ordonnances sur la loi travail.

La mise en œuvre de ces ordonnances va fondamentalement modifier le dialogue social dans les entreprises. Sur le périmètre ferroviaire qui nous concerne, cette évolution arrive au moment où la qualité du dialogue social sera cruciale pour construire un cadre social de haut niveau dans un secteur en construction. Les partenaires sociaux seront en responsabilité face à des échéances que nul ne peut encore ignorer. Un combat d'arrière garde contre des textes communautaires validés, pourrait être fatal à un avenir positif du secteur ferroviaire et plus particulièrement sur les aspects sociaux.

Le législateur est resté sourd à nos remarques inhérentes notamment aux contraintes d'une entreprise de 150000 salariés couvrant de multiples métiers sur un périmètre géographique national. Cette question est laissée à l'initiative d'un potentiel accord d'entreprise, mais là encore, il appartient à chaque partenaire d'assumer ses responsabilités.

Comme nous avons déjà pu le dire, "la politique de l'autruche" ne sera pas bénéfique, ni aux entreprises, ni aux salariés. Croire ou vouloir faire croire que rien ne changera consiste à se voiler la face et à insulter l'avenir des cheminots et du secteur ferroviaire.

Une nouvelle fois, nous demandons l'ouverture en parallèle de négociations du droit syndical dans la branche ferroviaire afin de pouvoir anticiper au mieux les changements consécutifs à ces ordonnances.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, même si nous considérons que l'ouverture généralisée de la concurrence ferroviaire n'est pas la solution, nous réaffirmons nos engagements d'organisation syndicale responsable face aux négociations sociales-futures qui vont radicalement bouleverser le paysage ferroviaire tel que nous le connaissons. Considérant les notions importantes de sécurité des métiers du ferroviaire et les contraintes de continuité de service, ***la préservation d'un cadre social de haut niveau sans dumping social est pour nous une priorité incontournable.***

A ce stade, et cela sans vouloir tomber dans la polémique stérile et sans anticiper sur les enquêtes en cours, il nous semble important de faire un focus sur les risques psychosociaux dans le secteur.

En effet les indicateurs en la matière sont de nature à nous interpeller fortement. Les réorganisations permanentes, les plans sociaux, la chasse à la productivité qui s'accélère, le contexte global dans toute la ligne hiérarchique voire les licenciements abusifs, sont autant d'éléments qui mettent les personnels en fragilité.

Au regard de la gravité de la situation, l'UNSA-Ferroviaire revendique une réelle prise en compte de ce fléau ainsi que la mise en œuvre de mesures correctives immédiates.

Dès le 2 octobre, l'UNSA-Ferroviaire a demandé une audience à Jean-Cyril SPINETTA dans le cadre de la mission des assises de la mobilité qui lui a été confiée par Madame la Ministre des Transports. Tout porte à croire que cette nouvelle approche sur le dossier ferroviaire pourrait synthétiser les nombreux travaux déjà effectués sur ce thème. En effet, les colloques, rapports ou autres contributions, ne manquent pas sur le sujet.

Dans cette mission, le gouvernement souhaite revoir le modèle de desserte des Lignes à Grande Vitesse (LGV). En France, le nombre de gares desservies par le TGV est de 230 (nettement plus qu'en Allemagne), et pour le Gouvernement, c'est antinomique avec un modèle TGV performant, qui devrait circuler essentiellement sur les LGV.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, une évolution de la sorte serait difficile à expliquer aux citoyens et aux élus. Par ailleurs comment se dessinera le nouveau maillage territorial, que proposerait-on en remplacement des gares évincées du TGV ?

Sur le financement, les conclusions des assises du ferroviaires de 2012 restent d'actualité. La maîtrise des coûts de gestion du réseau est au centre de la compétitivité du transport ferroviaire. Le niveau d'endettement reste un sujet fort de préoccupation. Les engagements du précédent Gouvernement étant restés lettre morte, la résolution de l'équation financière du ferroviaire reste une préoccupation majeure.

Concernant le sujet du Transfert des personnels, ce sujet va être au cœur de nos négociations des prochains mois, car délicat et ressenti comme une punition par les salariés du GPF SNCF. Les cheminots marquent un attachement particulier à leur Entreprise. Cette question, qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, reste aujourd'hui une réelle préoccupation pour les cheminots.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, il serait inacceptable que ce transfert potentiel soit synonyme d'une réduction de rémunération et d'acquis sociaux.

Sur la situation catastrophique du FRET ferroviaire.

Cette "branche très malade" du GPF SNCF, comme pouvait l'écrire la semaine passée la presse nationale, encaisse une dette galopante, une Activité, une part de marché en véritable recul, de plus elle accumule une compétitivité en berne... Ce n'est pas sans compter sur l'avis éclairé de la Cour des comptes, qui dresse un sombre tableau de l'état et l'avenir de Fret SNCF.

Néanmoins la Cour des comptes ne tient pas le Groupe Public Ferroviaire pour le premier responsable de cette situation jugée « préoccupante ».

La politique menée par l'Etat en faveur du transport ferroviaire de marchandises, en affichant en permanence sa volonté de soutenir le fret ferroviaire, a, ces dernières années, pris d'importantes initiatives handicapantes qui, de fait, lui sont défavorables :

- un décret portant à 44 tonnes la limite du poids total autorisé en charge des poids lourds,
- l'abandon lâche de l'écotaxe,
- le renoncement à l'élaboration du nouveau cadre social applicable à cette activité.

En réponse à l'interpellation de cette presse, le ministère des transports a répondu à l'interpellation de la Cour des comptes, *qu'il est, je le cite : « pleinement conscient des difficultés de la filière, le gouvernement souhaite mener cet automne une réflexion globale pour le fret ferroviaire, et pourra s'appuyer utilement sur ce travail de la Cour des comptes ».*

L'UNSA restera très attentif à la suite que le gouvernement lui donnera et va intensifier l'écho qu'il mérite, suite à la destruction sociale et mentale en cours dans cette activité.

Concernant les travaux de la CMPN, l'UNSA-Ferroviaire regrette que l'UTP n'ait pas souhaité travailler en groupe de travail entre les plénières. Cela aurait permis d'étudier les différentes classifications (accord Fret et les emplois repères du GPF mais également les différents métiers existants dans les Entreprises Ferroviaires). Pour l'UNSA-Ferroviaire, le travail de prospection dans les différentes entreprises est primordial et ne doit pas être réalisé dans la précipitation.

L'UNSA-Ferroviaire espère que ce travail permettra d'inventorier tous les métiers de la branche et en analyser les contenus.

L'UNSA-Ferroviaire rappelle qu'il faut également intégrer les emplois supports souvent oubliés, ainsi que les métiers n'existant QUE dans le GPF SNCF (Agence Paie et Famille, les médico-sociaux, SUGE...).

L'UNSA-Ferroviaire se félicite de la prochaine installation de l'Observatoire Prospectif des Métiers, des Qualifications et des Compétences (OPMQC), qui sera le véritable aiguillon en matière d'éclairage et d'accompagnement de la politique de la branche en matière de formation professionnelle.

Enfin, nous sommes toujours en attente de réponse de la DGT sur le pesage de la représentativité dans le secteur ferroviaire. Les résultats devaient pourtant être connus début septembre.

Quelle est la raison de ce retard ?

Lors de notre déclaration du mois de Septembre, nous avons rappelé l'importance qu'a ce pesage dans nos négociations, ne serait-ce que pour la légitimité de nos travaux.

Je vous remercie de votre attention.